

2009/1644 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 6 000 € A LA COMPAGNIE IKB POUR SON PROJET «FILAMENTS», INSTALLE DU 5 AU 8 DECEMBRE 2009 PLACE D'AINAY DANS LE 2E ARRONDISSEMENT, DANS LE CADRE DE LA FETE DES LUMIERES 2009 – APPROBATION D'UNE CONVENTION MIXTE. (DIRECTION DE LA COMMUNICATION EXTERNE)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 24 août 2009 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

« La Compagnie IKB sollicite l'aide financière de la Ville de Lyon pour son projet « Filaments » dans le 2^e arrondissement dans le cadre de la Fête des Lumières.

La Compagnie IKB a été créée le 10 janvier 2008 et a pour principal objet la création et la diffusion artistiques, l'animation culturelle et la formation scénique (théâtre, arts de la scène, arts plastiques, cinéma).

Pour l'édition 2009 de la Fête des Lumières, le projet de la Compagnie IKB sera le Cycle 3 de Filaments, consacré aux générations. Il se nourrira, comme lors des cycles précédents, des rencontres de Séverine Fontaine.

Une installation en 3 points :

1. **L'arbre matrice** : une architecture lumineuse réalisée à partir de fils lumineux jaune (Lumistil) et installée depuis le tronc de l'arbre jusqu'aux branches ;

2. **Les 4 passages** : quatre cubes recouvrant les quatre bancs. À l'intérieur de ces quatre cubes (dimensions 2,50 mètres de hauteur, 2,20 mètres de largeur, 1 mètre de profondeur), une installation de quatre tableaux lumineux réalisés avec des séries d'ampoules à filaments de tailles et de formes différentes (30 ampoules par panneau) que nous retrouvons en photographies suspendues dans l'arbre ;

3. **Les ampoules visages** : un écran vidéo qui comportera un montage réalisé à partir d'interviews avec des lyonnais de tous âges sur la question des générations, tentant de répondre à cette question : Dans quel passage / génération êtes-vous ?

Cette manifestation se déroulera place d'Ainay dans le 2^e arrondissement du 5 au 8 décembre 2009.

A travers cette manifestation, la Compagnie IKB répond aux objectifs de « Lyon 8 décembre – Fête des Lumières » : elle allie le travail autour de la lumière souhaité par la Ville de Lyon à l'occasion de la Fête des Lumières, une

interactivité avec les habitants du quartier et offre ainsi gratuitement au grand public une programmation artistique de qualité dans un cadre convivial.

Le budget prévisionnel de cette manifestation s'élève à 34 000 €.

En raison de l'intérêt que présentent les activités de la Compagnie IKB, je propose de lui allouer une subvention de 6 000 €.

Il est donc nécessaire d'établir une convention afin de fixer les conditions d'attribution par la Ville de Lyon de cette subvention ainsi que les modalités de contrôle de l'utilisation de cette subvention ».

Vu ladite convention ;

Vu l'avis émis par les Conseils des 1^{er} et 2^e arrondissements ;

Où l'avis de sa Commission Culture et Evénements ;

DELIBERE

1. Une subvention de 6 000 € est allouée à la Compagnie IKB pour son projet « Filaments », installé du 5 au 8 décembre 2009, place d'Ainay dans le 2^e arrondissement, dans le cadre de la Fête des Lumières 2009.

2. La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon et la Compagnie IKB est approuvée.

3. M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

4. La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2009, programme EVENCULT, opération FDL, ligne de crédit n° 44020, fonction 024 – nature 6574.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

N. VALLAUD BELKACEM